Paternité de la fille de Rachida Dati : le tribunal ordonne une expertise génétique

04/12/2012 à 16h02

Le tribunal civil de Versailles a ordonné mardi une expertise génétique afin d'établir si, oui ou non, Dominique Desseigne est le père de la fille de Rachida Dati. Une fois cette expertise réalisée, auprès de M. Desseigne et de la petite Zohra âgée de 3 ans, le tribunal fixera une date pour une nouvelle audience de procédure. L'affaire avait été plaidée à huis clos le 6 novembre, en l'absence de Rachida Dati et de Dominique Desseigne. (…)

Le Figaro